



Compte-rendu du bureau exécutif du 23 février 2018

Membres présents : Jean Pierre POTTELETTE ; Béatrice LARQUET ; Minh LE ; Jean Luc CORPART ; Claudie MERIGEAU ; Jean Claude DAZY ; Nathalie COUBARD ; Marc NOEL ; Philippe BOULET ; Sybille ALTMEYER

Absents excusés : Lionel MASSE ; Jérôme ABRAN

- Tables et écrans de la FFB :
 - ⇒ Jean Pierre POTTELETTE déclare que ce matériel est pour l'instant propriété du Comité et qu'il appartient au BE d'en décider la destination et qu'il serait malvenu de le céder à des groupes non affiliés à la FFB avant de l'avoir proposé à la MBC ou aux clubs affiliés.
 - ⇒ Certains trouvent ces tables confortables ; d'autres les trouvent trop grandes.
 - ⇒ Sybille fait remarquer que les tables seront encore plus proches les unes des autres et qu'en compétition c'est gênant puisque beaucoup de joueurs échangent sur les donnes.
 - ⇒ Minh signale que certaines tables de la MBC doivent être remplacées ou réparées.
 - ⇒ Les écrans de la FFB sont trop lourds et trop encombrants (il faudrait être deux pour les installer). On va essayer de les adapter aux tables de la MBC.
 - ⇒ Il est décidé que quelques nouvelles tables seront mises en service.

- Dédommagement des bénévoles du bar :
 - ⇒ Suite à la difficulté de remplir le planning de permanence au bar (Cf. précédent compte-rendu de BE), Jean-Pierre POTTELETTE propose d'indemniser les bénévoles en leur faisant un avoir sur une compétition. Sybille et Jean-Luc font remarquer que c'est contraire à l'idée du bénévolat et que d'autres bénévoles au sein du Comité ne sont pas indemnisés.

⇒ Suite à de nombreux échanges constructifs et à un foisonnement d'idées, il est décidé que l'inscription aux Trophées de France leur sera offerte tout en maintenant les précédents avantages. L'idée est émise de former des équipes de bénévoles.

- Restauration :

⇒ Jean-Claude et Claudie informent le BE des problèmes rencontrés par M. Barros (M. "restauration rapide"): incivilité de certains joueurs heureusement exceptionnelle, annulation de commandes, non-respect des consignes pour les commandes qui le font hésiter à continuer.

⇒ Nathalie propose que la pause méridienne soit raccourcie ; Jean-Pierre répond que ce point sera abordé au CR qui suit.

La réunion se termine vers 17h30 sans que les deux derniers points de l'ordre du jour (stage de formation d'arbitres et agrément jeunesse et éducation populaire) soient abordés.

Claudie Mérigeau